

Communiqué

Pour diffusion immédiate

Des apprentis pêcheurs ont fait l'expérience de la pêche sur la glace au lac Mégantic

Lac-Mégantic, le 12 mars 2018 – Le 24 février dernier, une journée de formation et de pêche blanche pour les gens n'ayant jamais pratiqué ce type de pêche s'est tenue à la station touristique Baie-des-Sable à Lac-Mégantic. Cette activité était organisée par l'Association chasse et pêche de Lac-Mégantic (ACPLM), en collaboration avec le Comité de bassin de la rivière Chaudière (COBARIC).

Cette première édition a attiré sept apprentis pêcheurs qui étaient accompagnés par des mentors provenant de l'ACPLM. Cela leur a permis de rencontrer des pêcheurs d'expérience afin d'échanger avec eux et d'en apprendre davantage sur cette activité.

L'avant-midi était consacré à un atelier de formation animé par le COBARIC. Les participants ont ainsi appris sur la biologie du poisson, la sécurité et l'environnement, alors que l'ACPLM a abordé différentes techniques de pêche. Un agent de la faune était aussi présent pour parler de la réglementation. Peu avant le dîner hot-dog, un ensemencement de truites mouchetées (ombles de fontaine) a été réalisé, ce qui a permis à tous les apprentis pêcheurs de récolter le quota permis de 10 truites. Ils ont aussi profité de l'expérience des mentors desquels ils ont appris quelques petits trucs! Dans l'après-midi, les apprentis ont aussi pu découvrir comment vider les poissons pêchés, afin de pouvoir les déguster plus tard. Finalement, en soirée, un buffet chaud concocté avec de la viande de gibier a été servi aux participants.



Une partie de la mission de l'ACPLM est de promouvoir l'importance de la faune et d'initier les gens aux plaisirs de la pêche. Face au plaisir des participants et à leur intérêt de continuer à pratiquer la pêche, l'ACPLM envisage de reconduire cette activité pour une deuxième année, et peut-être même d'offrir une activité de pêche en été. Surveillez les annonces!



Ce projet a bénéficié d'un soutien financier du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs rendu possible grâce aux revenus issus de la vente des permis de chasse, de pêche et de piégeage au Québec. La Fondation Héritage Faune de la Fédération québécoise des chasseurs et pêcheurs a aussi participé financièrement au projet. Finalement, cette activité n'aurait pas été possible sans les bénévoles de l'ACPLM qui ont partagé leur passion de la pêche. Nous les remercions de tout cœur!

Rappelons que le COBARIC a comme mission d'organiser, dans une perspective de développement durable, la gestion intégrée de l'eau à l'échelle du bassin versant de la rivière Chaudière. Il agit auprès des usagers de l'eau du bassin versant de la rivière Chaudière afin de favoriser la pérennité de la ressource eau par la concertation et la participation des usagers de l'eau du territoire.

- 30 -

Source :

Marie-Ève Thérout

Chargée de projets

COBARIC

Téléphone : 418 389-0476

Information :

Pierre Grenier

Vice-président, ACPLM

Téléphone : 819 583-8075

Photo jointe :

Groupe des apprentis et leurs mentors

ACPLM

Forêts, Faune
et Parcs

Québec



Fédération québécoise
des chasseurs et pêcheurs



HÉRITAGE FAUNE

La fondation de la Fédération québécoise
des chasseurs et pêcheurs

